

Queer 11

La représentation
des marginalisé·e·s
compte

International 12

Palestine:
non à l'annexion des
territoires occupés

Santé 14

Compter les sous
plutôt que
les mort·e·s

Édito

Nouvelles menaces contre nos libertés

La crise sanitaire du Covid-19 n'est pas terminée, tant et si bien que l'OFSP vient de tirer la sonnette d'alarme dans *Le Matin dimanche*: les cas de contamination ont pratiquement quadruplé en six jours. De plus, la dépression économique, brutalement aggravée par le Covid-19, n'a de loin pas encore fait sentir tous ses effets. Et pourtant, dans cette période inquiétante, où le bien commun et la solidarité devraient être au cœur de toute politique publique digne de ce nom, le parlement suisse vient d'adopter deux projets de lois dites « antiterroristes », en réalité liberticides: celle sur les mesures policières et celle sur le terrorisme et le crime organisé. Ces dispositions ouvrent grand la porte au règne de l'arbitraire!

La loi sur les mesures policières attribue à la police des compétences étendues, notamment la mise en œuvre de mesures de contrainte visant des « terroristes potentiels », dont la désignation permettrait les pires abus puisqu'elle pourrait concerner des mineur·e·s de douze ans. De son côté, le projet « *Terrorisme et crime organisé* » prévoit un renforcement du droit pénal et de la coopération internationale contre le terrorisme. Il introduit →

**PRODUISONS MOINS!
RODUISONS MOINS
ODUISONS MOIN
DUISONS MOI
UISONS MO
ISONNS M
SONS
DÉCIDONS
ENSEMBLE!
ONS
EONS
GEONS M
AGEONS MI
TAGEONS MIE
RTAGEONS MIEU
ARTAGEONS MIEUX
PARTAGEONS MIEUX!**

DÉCLARATION
FINALE
DE LA
CONFÉRENCE
ÉCOSOCIALISTE
POUR LA
JUSTICE
CLIMATIQUE

National

3

CENTRES FÉDÉRAUX D'ASILE: LIEUX DE NON-DROIT?

entre autres une nouvelle disposition pénale réprimant le recrutement, la formation et le voyage en vue d'un acte terroriste. Son objectif est de permettre la ratification par la Suisse du protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme; un programme qui a déjà montré ses failles au niveau européen.

Les définitions qui y figurent sont vagues – le flou entourant la notion d'organisation terroriste notamment – sans parler de la notion de « *terroriste potentiel* ». Vous avez bien lu: « *potentiel* ». Des mesures de répression « *préventives* » adaptées à un « *dépistage précoce* » de toute « *radicalisation* », pour reprendre la formule utilisée par des parlementaires « du centre ».

Il n'y a pas de dérogation prévue pour les mouvements de contestation considérés comme terroristes par les pouvoirs autoritaires de leurs pays. Tandis que les ONG et une partie de la gauche ont fait part de leurs vives inquiétudes, le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a écrit au Conseil fédéral pour dénoncer ce texte. La commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a aussi émis de vives critiques. Enfin, Patrick Walder d'Amnesty International s'est dit « *révolté* ».

Les débats ont été marqués du sceau du rejet de « l'autre », de la peur, de la stigmatisation. Une démonstration patente du fait que la grammaire politique de l'extrême droite a été intégrée, à des degrés divers, par tous les partis gouvernementaux. Ainsi, le projet « *Terrorisme et crime organisé* » a-t-il pu compter sur l'appui indirect de quelques socialistes qui, plutôt que de le rejeter tout net, ont préféré s'abstenir.

L'horizon de légitimité de mesures autoritaires et liberticides, teintées de racisme, d'islamophobie, qui visent aussi plus largement les classes populaires, s'élargit: l'arbitraire patronal sur les lieux de travail, la répression des mobilisations sociales, l'enfermement des personnes migrantes participent d'une même politique de « *remise à l'ordre* » des dominé-e-s, qu'il nous faut combattre sans relâche.

Stéfania Prezioso

AGENDA

Genève

VE 17 JUILLET 18 H 30
FÊTE DE L'ÉTÉ DE LA LIBRAIRIE
LA DISPERSION
Apéro et grillades
10, rue des Vieux-Grenadiers, Genève

Culture À voir

DELÉMONT'BD HORS LES MURS



En lieu et place de son format habituel, le festival vient cette année à votre rencontre dans 15 villes de Suisse romande et à Bâle et présente, sur 600 panneaux d'affichage (liste sur le site), les créations de 18 bédéistes de Suisse romande sur la perspective d'un nouveau monde. Un projet pas comme les autres, à redécouvrir (avec des commentaires vidéo des autrices et auteurs) jusqu'au 15 août à Delémont, dans le cadre d'une double exposition en ville.

solidarités

Neuchâtel

VE 3 JUILLET 19 H
DÉBAT SUR LE DÉBOULONNAGE DE LA STATUE DE DAVID DE PURY
Espace des solidarités, 1 rue Louis-Favre, Neuchâtel

3 → 5 JUILLET
FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS D'AFRIQUE ET DE LA DIASPORA
CCN - Théâtre du Pommier, Neuchâtel

Impressum
Éditeur
Journal solidarités
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E: journal@solidarites.ch
W: solidarites.ch/journal

Tirage
5 000 exemplaires
23 n° par an
Comité éditorial
Laura Cazador
Pierre Conscience
Joseph Daher
Morgaux Long
Aude Martenot

Julien Nagel
Pierre Roboud
José Sanchez
Relacture
Gaelle Kovalliv
Marc Leemann
Gabrielle Lima
Pascal Vosticki
Françoise Wos

Maquette et mise en page
Niels Wehrspann
Converture
Niels Wehrspann
Webmaster
Sébastien L'Hôte

Abonnements
Annuel
Étudiant-e-s, chômeur-euses, AVS/AI...
Soutien
3 mois à l'essai
Pour payer:
Demandes d'abonnement et changements d'adresse:
dbos@solidarites.ch

Contacts régionaux du mouvement
Genève
25, rue des Gares
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E: info@solidarites.ch
W: solidarites.ch/geneve

Fribourg/Friburg
Case postale 1464
1701 Fribourg
E: fribourg@solidarites.ch
T +41 79 326 31 34

Neuchâtel
Case postale 3105
2001 Neuchâtel
T +41 77 502 79 53
E: ne@solidarites.ch
W: solidarites.ch/ne

Vaud
5 place Chauderon
1003 Lausanne
T +41 79 302 38 34
E: vaud@solidarites.ch
W: solidarites.ch/vaud

Recueil collector et affiches

Retrouvez le projet *Hors les murs* dans un recueil de 40 pages, en vente chez votre libraire ou sur le site du festival, au profit de la Swiss Comics Artists Association.

Les affiches originales du projet (format mondial) ou leurs versions réduites A3 peuvent aussi être commandées. JS

→ delemontbd.ch

Image: l'affiche réalisée pour le festival par Fanny Vaucher



Le Centre fédéral d'asile de Giffers

National Centres fédéraux d'asile

LIEUX DE NON-DROIT?

Cinq personnes requérantes d'asile ont dénoncé et porté plainte contre des agents de sécurité de la société anonyme Protectas, mandatée par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) au Centre fédéral d'asile (CFA) de Giffers, dans le canton de Fribourg.

Les victimes expliquent avoir subi des violences physiques et psychologiques de la part des agents de sécurité. Ces faits sont corroborés par les dires de quelques employés de Protectas qui ont souhaité témoigner, et qui ajoutent que la violence est présente et banalisée dans le centre. Les faits se déroulent en mai 2020, mais les violences ne sont pas si récentes. Malheureusement, il semble que cela soit monnaie courante.

Abus des agents de sécurité

Au début du mois, Ali, résidant à Giffers et convalescent du Covid-19, demande aux Protectas de pouvoir entrer, c'est-à-dire s'annoncer, se faire fouiller, puis entrer. Après trente minutes d'attente, Ali, malade et ayant des vertiges, ose toquer à la vitre, derrière laquelle il aperçoit les agents de sécurité en train de discuter, ces derniers

l'ayant vu dès son arrivée. Les Protectas, outrés par cette interpellation, le poussent au sol et le rouent de coups. Ali appelle la police qui lui répond qu'il doit lui-même négocier avec le centre. Il se rend à l'hôpital par ses propres moyens: le constat fait état de multiples contusions. À son retour au centre vers 22 h, les agents lui interdisent l'entrée: il doit dormir sur un banc à l'entrée.

Le même jour, Abdalim, à la suite d'une demande des Protectas d'aller en chambre, se fait pousser violemment contre une vitre et passe au travers, ce qui lui sectionne les tendons de la jambe. Malgré une opération, il peine encore à se déplacer avec des béquilles. L'explication des agents est qu'Abdalim a simplement perdu l'équilibre.

Le lendemain, Mohamed, requérant algérien souffrant d'épilepsie, est à son tour victime des mêmes Protectas. L'homme est sorti de sa

sieste par les agents qui veulent fouiller sa chambre, déclarant qu'elle est sale. Mohamed se voit intimer de quitter la pièce lors de la fouille, ce qu'il refuse. Le ton monte, Mohamed décide d'en parler au directeur du centre, qui n'intervient pas. Lorsqu'il revient vers sa chambre, Mohamed est pris à part, les deux agents s'emparent de lui et le brutalisent, l'empêchant de respirer. Mohamed fait une crise d'épilepsie, il se réveillera à l'hôpital. Le constat médical fait état d'une agression par étranglement avec une marque au niveau du cou.

Un système qui favorise les violences

Ces agents de Protectas travaillent toujours dans le CFA de Giffers. Ali, Abdalim et Mohamed sont obligés de vivre avec leurs tortionnaires et de leur obéir. Le système des CFA est fondé sur la répression et l'iso-

lement, qui favorisent les abus. Les histoires d'Ali, Abdalim et Mohamed sont d'ailleurs loin d'être inédites. Depuis la médiatisation de ces violences par les associations Solidarité Tattes et Droit de rester Fribourg, deux autres requérants ont osé raconter les violences subies.

Pour comprendre l'absurdité de ce système, il suffit de se pencher sur les chiffres. En effet, le budget attribué par la Confédération aux entreprises de sécurité dans les CFA est supérieur à celui dédié à l'encadrement social et sanitaire. Un-e Protec-as, même après une formation, ne devient pas travailleur-euse social-e, mais reste un acteur répressif au service des autorités helvétiques.

Mettre fin à l'incarcération des exilé-e-s

Les CFA, isolant les requérant-e-s d'asile de la société civile et des collectifs de protection et de défense de leurs droits, dépendent des politiques racistes et sécuritaires de l'État suisse. Solidarité Tattes et Droit de rester Fribourg demandent, entre autres, une ouverture des CFA afin de rompre avec ce fonctionnement carcéral et ces zones de non-droit. Des faits similaires ont eu lieu contre les mineur-e-s du foyer de l'Etoile (GE) et contre les requérant-e-s du CFA de Bâle.

Les activistes zurichois, soutenus par Solidarité sans frontière et les Juristes démocrates de Suisse, ont porté plainte contre leur Canton et l'entreprise à but lucratif ORS pour leur mauvaise gestion de la crise sanitaire. Se trouve également dans cette plainte la dénonciation d'un « traitement dégradant des personnes exilées, qui sont considérées comme si elles étaient des êtres humains de seconde classe ».

Les périls ne se situent pas uniquement hors des frontières Suisse pour les requérant-e-s! Le système de l'asile suisse, et plus encore sa dernière révision, les met également en danger.

Il faut s'opposer à la péjoration continue des conditions d'asile en Suisse et mettre en place une politique digne d'accueil des personnes en exil. Il est urgent de mettre un terme à la criminalisation des personnes venues trouver refuge en Suisse et aux violences qu'ils-elles subissent à tous les niveaux par les institutions de l'État suisse et leurs sous-traitants.

Célestine Waeber ■

LOIS ANTI-TERRORISTES: VERS UN ÉTAT ARBITRAIRE ET RÉPRESSIF

Le vote du Conseil national sur les deux lois du paquet de lutte contre le terrorisme risque de marquer un tournant dans la politique de sécurité interne de la Suisse.

Avec la loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme, la police pourrait mettre en œuvre de nombreuses mesures préventives pour lutter contre le terrorisme: obligation de se présenter, de participer à des entretiens, interdiction de contact, interdiction géographique, interdiction de quitter le territoire, assignation à résidence, surveillance électronique localisation téléphonique... Ces mesures de contrainte pourraient s'appliquer aux enfants dès 12 ans en contradiction totale avec les droits de l'enfant.

L'ensemble de ces mesures préventives serait activé par la police en dehors de toute procédure pénale. Cela veut dire que des personnes seraient soumises à des mesures coercitives fortes sans qu'elles n'aient commis aucune infraction.

Concernant le projet «Terrorisme et crime organisé», le véritable aspect problématique de cette loi concerne l'absence de définition de ce qui est désigné par «organisation terroriste» et l'abandon d'une liste centralisée de ces organisations. Ce flou risque d'engendrer une inflation du nombre d'organisations considérées comme terroristes.

C'est une réelle menace pour les mouvements de libération (PKK par exemple) et, à terme, pour les organisations politiques radicales. Notre mobilisation pour faire échouer ces lois est essentielle.

Diego Valtin



Le collège Léon-Michaud à Yverdon-les-Bains a fermé ses portes quatre jours avant les vacances, parce que deux cas de Covid-19 ont été détectés parmi les collaborateurs-trices.

National Reprise de l'école

PARI GAGNANT?

La reprise de l'école a été décidée aussi soudainement que sa fermeture. Après quelques semaines de cours et avant les vacances d'été, point sur une situation forcément chamboulée.

La plupart des syndicats d'enseignant-e-s étaient favorables à une réouverture des écoles si les mesures de protection sanitaire pouvaient être respectées. Cette position était largement partagée par le corps enseignant, tant l'école à distance avait démontré les lacunes d'un tel mode pédagogique: décrochage de certain-e-s élèves, inégalités dans l'accès aux outils informatiques, inégalités dans le cadre de travail à domicile, etc.

Plus que d'enseignement, il faudrait davantage parler de *support de travail à distance*. Les instituteurs-trices, avec cette école par écrans interposés, ne pouvaient guère faire mieux que de proposer des activités. Il était beaucoup

plus difficile de permettre d'acquérir des compétences, d'aider à comprendre et à se former.

Une grande prise de risque

D'un point de vue sanitaire, un précédent article (*solidarités* n° 367) parlait d'un «*pari extrêmement risqué*». L'image est la bonne et l'État s'est révélé joueur, assouplissant les mesures de protection après deux semaines seulement; donc avant même de pouvoir mesurer l'impact de la réouverture des écoles sur la diffusion du virus, sur la santé des enfants et du corps enseignant. Les salles n'ont plus été désinfectées qu'une fois par jour (au lieu des deux fois par jour initialement), toutes les classes ont été

réunies pendant les récréations et les classes étaient à nouveau au complet (après deux ou trois semaines en fonction de l'âge).

Pari gagné donc, mais un pari risqué qui, avec l'assouplissement des mesures, rend de plus problématique l'acquisition par les élèves des règles de distanciation sociale.

D'un point de vue pédagogique, les premières semaines en présentiel ont permis de mesurer l'écart entre les élèves. Certain-e-s ont difficilement vécu l'isolement social, tandis que d'autres ont décroché scolairement. Une fin d'année sans notes aura au moins permis de renouer avec les élèves et de mettre en valeur des modes d'enseignement focalisés non pas sur l'évaluation, mais sur la matière enseignée elle-même.

Il est encore trop tôt pour envisager l'impact de cette année tronquée de plusieurs semaines d'enseignement habituel. Néanmoins, l'expérience du confinement a démontré à la fois la limite de l'école à distance et l'importance du travail du corps enseignant dans l'acquisition des compétences et des savoirs. Il faudra s'en rappeler quand l'État invoquera, pour justifier un éventuel tournant numérique, le fait que cela ait été possible pendant deux mois. Possible oui, mais dans quelles conditions, grâce à qui et surtout à quel prix?

David Quoro

ENFIN UN GESTE EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS·EUSES PRÉCAIRES

À Genève, un projet de loi permettant d'indemniser les travailleurs-euses précaires qui ont perdu leurs revenus durant la crise du Covid-19 a enfin été accepté au Grand Conseil par 51 voix contre 47.

Les aides cantonales et fédérales ont exclu de larges secteurs de la population, avec des conséquences désastreuses. Après les centaines de millions libérés en faveur des entreprises, la tardive enveloppe de 15 millions votée à Genève en faveur de la population se justifie amplement. Bien que le projet reste timide, que ce soit au niveau des montants assurés ou de la durée couverte (2 mois), cela demeure une aide indispensable qui soulagera des personnes plongées dans une précarité inacceptable.

Les entreprises avant les précaires

Depuis le début de la crise, l'État de Genève a multiplié les aides aux entreprises et aux indépendant-e-s. Lors de sa session de mai, le Grand Conseil avait même voté un complément aux aides fédérales pour les cadres d'entreprises. Pourtant,

de nombreuses personnes se sont retrouvées exclues des aides cantonales et fédérales. Il s'agit de travailleurs-euses précaires qui n'ont pas pu bénéficier du chômage partiel (RHT). La liste d'individus concernés est longue : les faux-ses indépendant-e-s, les travailleurs-euses temporaires et en CDD qui ont été remercié-e-s avant l'annonce de l'extension des RHT et des APG, des travailleurs-euses sur appel, des travailleurs-euses de l'économie domestique, des travailleurs-euses sans-papiers, des acteurs-trices culturel-le-s précaires...

Les syndicats, ainsi que de nombreuses associations du social, ont alerté à ce sujet depuis plusieurs semaines en exigeant des aides pour des personnes qui pourraient basculer dans l'indigence. Le Conseil d'État a finalement déposé un projet de loi plutôt modéré. En effet, il n'a pas souhaité inclure les travailleurs-euses vivant en dehors du

canton. La durée de l'aide est par ailleurs plafonnée à 4000 francs par mois et limitée à deux mois, alors que la crise persiste dans de nombreux secteurs. Le montant estimé par le gouvernement, 15 millions, est très légèrement supérieur aux 14 millions votés il y a un mois à une grande majorité, par tous les partis sauf EàG, en faveur d'un complément d'indemnisation pour les cadres d'entreprises.

Il est regrettable qu'il ait fallu attendre la troisième session du Grand Conseil post-confinement pour voter un tel projet. C'est tard lorsque l'on vit avec peu. Les longues files d'attente aux Vernets l'ont démontré ! Le vote de cette loi marque toutefois une reconnaissance inédite des travailleurs-euses précaires sans-papiers et apportera une aide indispensable. C'est un premier pas, même insuffisant, qu'il convient toutefois de saluer.

Jocelyne Haller

CASERNE DES VERNETS: NON À UN QUARTIER MONSTRUEUX!

« Des blocs fermés d'habitation de 30 m de haut, une tour de 86 m, une école plongée dans l'ombre, un parking souterrain de 900 places, le tout sans place publique ni parc »: vous n'êtes pas dans un mauvais film de science-fiction des années 1980, mais bien dans le projet autorisé par le Conseil d'État genevois et son président Vert!

Ce projet va à l'encontre de toutes les revendications climatiques actuelles. En abattant 110 grands arbres et ne créant pas de parc de verdure, le Conseil d'État construit des îlots de chaleur qu'il dénonce par ailleurs. En reproduisant les erreurs décriées par les habitant-e-s, ce projet montre à quel point les autorités ne s'intéressent pas au vécu de la population.

Organisée en urgence, une première mobilisation a réuni quelque 250 habitant-e-s du quartier. Un recours devrait suivre et d'autres mobilisations sont à construire.

Thomas Vachetta

PURPLE PAIN

« Not an alien! », « Smash sexism! », « Stop violence domestique! », « Égalité salariale! »: Voici ce qu'on pouvait lire sur des pancartes violettes à Bel-Air le 12 juin dernier. Des militant-e-s de la Jeunesse solidaire (le groupe jeune de solidarités) étaient présent-e-s. Ils-elles souhaitent mettre en lumière le chiffre funeste du nombre de féminicides en Suisse! Démontrer la triste persistance de l'écart salarial entre hommes et femmes! Crier les agressions multiples infligées aux femmes. Et prouver, que non, le clitoris n'est pas un alien. Et que oui, avoir ses règles coûte cher.

S'il s'agissait d'une première action, ce n'est pas la dernière!

Action avec la grève des femmes! Action avec la jeunesse solidaire!

Violette Lystér



RIEN N'EST GAGNÉ

Le combat pour la parité sur les listes électorales neuchâteloises a connu un nouveau rebondissement au Grand Conseil.

Tout commence en 2017 avec le postulat socialiste « Plus de femmes au Grand Conseil ». Ce texte demandait d'introduire une modification de la loi afin que le Grand Conseil neuchâtelois compte une moitié de députées. Différents projets soumis au parlement ont suivi ce postulat et ont tous échoué. Après avoir fait capoter ces différents projets visant à un parlement paritaire, le POP a déposé un projet de loi demandant que chaque liste électorale soit composée d'au moins 40 % d'hommes

et de femmes à l'horizon 2029. La commission législative a siégé pendant une année pour aboutir à un projet limité dans le temps et faisant consensus auprès des partis gouvernementaux: un quota minimum de 50 % de femmes sur les listes d'ici à 2029.

Néanmoins, solidarités avait refusé ce projet en commission. La parité exigée en 2029 est certes un but à atteindre absolument, mais à un prix trop élevé, le corollaire de ce projet étant la présence de seulement 30 % de femmes sur

les listes électorales en 2021. Cet objectif était bien en dessous des ambitions que nous souhaitons défendre. Le projet de modification déposé par les Vert-e-s et soutenu par solidarités demandait 40 % de femmes sur les listes en 2021 pour aboutir à 48 % en 2029 (afin de laisser une marge de manœuvre aux personnes non-binaires).

Mais c'est finalement le POP qui l'a emporté avec un quota pérenne d'au moins 45 % d'hommes et 45 % de femmes. Ainsi, le quota d'homme est introduit dans le projet de loi, grâce à une sombre alliance avec le PLR visant à couler le projet. Le PS, furieux de voir les 50 % abandonnés, annonce le lancement d'une initiative et refuse le projet ainsi amendé. Les machos sont satisfaits: rien ne changera avant longtemps, pas besoin de trouver plus de femmes pour siéger dans leurs rangs.

Triste spectacle, mais rien de nouveau sous le soleil. En 2010, Jacqueline Fraysse, porte-parole du Parti communiste français à l'Assemblée nationale dénonçait, en soutien à une proposition socialiste de parité des listes électorales, ses collègues de la majorité. Ils s'étaient livrés à « *un véritable bal des hypocrites pour expliquer qu'ils sont pour une égale répartition des hommes et des femmes, mais qu'ils ne voteront pas ce texte* ». C'était pourtant son objectif et il était loin d'être révolutionnaire. L'hypocrisie ne connaît ni frontières, ni camp politique.

solidarités s'engagera afin que le parlement cantonal et toutes les instances politiques soient composées à 50 % de femmes le plus vite possible, voilà pour nous le but à atteindre.

Zoé Bachmann Henri Vuillomenet ■

FRIBOURG CONTRE LE RACISME

20 juin 2020, 16 heures, Esplanade de l'université de Pérolles. Un petit rassemblement de personnes, habillées en noir et munies de pancartes, se prépare pour la marche antiraciste.

Il règne une ambiance festive et musicale. Les pancartes rapportent des slogans scandés dans le monde entier: « *Black lives matter* », « *Le racisme tue* », « *silence = violence* » ou encore « *No justice, no peace* ».

La marche antiraciste et pacifique ira jusqu'à la place Python. Durant tout le trajet, nous avons fait trembler les trottoirs, crié, levé nos poings, chanté et même joué du tambour. Nous étions plus de mille à clamer des slogans et partager ce moment fort.

Arrivé-e-s au terminus, nous nous sommes rassemblé-e-s autour du kiosque au centre de la place. Là, nous avons écouté de nombreux discours intéressants, saisissants, pleins d'espoir. Certain-e-s parlaient de leurs expériences, de comportements à dénoncer, d'autres de solutions à adopter, mais tous et toutes dénonçaient le racisme, fléau de notre société.

Cette marche antiraciste était une première à Fribourg. Elle a été co-organisée par plusieurs collectifs, notamment Passe-relles, un espace de rencontre interculturel, le groupe CADD de Fribourg, Poya solidaire ou Droit de rester, des acteurs essentiels de la lutte contre le racisme dans ce canton. On a également pu noter une importance présence en faveur de la convergence des luttes de la Grève du climat Fribourg, d'Extinction Rebellion et évidemment celle de solidarités Fribourg.

Cette manifestation s'est terminée avec quelques chansons, des paroles d'espoir pour la suite et de confiance en les générations futures.

Le bilan est donc positif pour les collectifs organisateurs de cette première marche à Fribourg. Une belle journée remplie d'émotions. La lutte continue!

Clémentine Roubaty ■



ENTRE CYNISME ET BUSINESS AS USUAL

Mercredi 24 juin, le Conseil d'État vaudois a présenté son « Plan climat – 1^{re} génération » après un (trop) long et laborieux travail, première étape d'un processus évolutif et dynamique. À l'horizon ? Neutralité carbone 2050 et *business as usual*.

On ne l'attendait plus, mais la première mouture du Plan climat du Conseil d'État vaudois est bien finie. Le résultat est tout aussi décevant que la dernière révision de la loi sur le CO₂. Pour cause : le Canton vise une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 50 % à 60 % d'ici à 2030 et la neutralité carbone en 2050, tout en garantissant des mesures – peu innovantes et rassurantes – d'adaptation ainsi qu'une documentation et évaluation des risques de manière périodique.

Non seulement ces objectifs sont bien éloignés des revendications de la Grève du climat, fondées sur l'urgence absolue de la situation climatique actuelle, mais en plus ils sont inatteignables avec les moyens que se donnent les autorités. Avec une telle « crédibilité » ou une « responsabilité internationale » du gouvernement vaudois, au revoir notre budget carbone restant qui nous permettrait de participer équitablement à contenir le réchauffement global en deçà de la barre des 1,5 °C (une nécessité vitale!).

Soyez rassuré-e-s, jamais il n'est question de s'attaquer aux réel-le-s responsables, qu'il s'agisse des flux écocides de la place financière suisse ou de l'évasion fiscale des multinationales helvétiques qui font de la Suisse un des principaux pays à bloquer une transition écologique immédiate et juste au niveau international! Quant aux riches et leur pouvoir/droit de surconsommation, surpollution et surdestruction, on n'y touche pas. Autrement, ils fuiront immédiatement, avant même le début du cataclysme global, ce qui serait regrettable...

Effets d'annonce

Toutefois, peut-on réellement s'attendre à meilleur résultat

Sandrine Gutiérrez Grise



Action climat « 4 m² », Lausanne, 15 mai 2020

lorsque la dernière révision de la loi sur le CO₂ fédérale propose des objectifs en deçà de ceux du Plan climat vaudois? De tels scénarios fédéral et cantonal arrangent bien l'ensemble des partis gouvernementaux, entre les climato-négationnistes qui se présentent en hérauts des classes populaires et l'union écologique sacrée suisse allant désormais du Parti libéral-radical aux Vert-e-s.

Ces effets d'annonce sauront-ils calmer l'ardeur des mouvements écologistes? On peut raisonnablement en douter, car face aux cynismes des dirigeant-e-s et pollueur-euses, il est trop tard pour être pessimistes! Au motto du gouvernement « *Information, sensibilisation et incitation* » nous répondons : auto-organisation, mobilisation et résistance!

Steven Tamburini

CADEAUX FISCAUX COMBATTUS

Le 12 mars 2020, 65 % des député-e-s du Grand Conseil adoptaient une loi fiscale qui introduira « *le taux le plus favorable de toute la Suisse* » (Roberto Schmidt, conseiller d'État PDC, sur Canal 9).

Le 1^{er} juin, un comité composé du Parti socialiste, des Vert-e-s, du Centre Gauche-PCS, d'Entremont Autrement, de la Gauche valaisanne alternative, du POP et de l'Union syndicale valaisanne a lancé un référendum contre cette réforme fiscale.

Celle-ci vise à abaisser le taux d'imposition des bénéfices des entreprises de 12,89 % à 11,89 % jusqu'à 250 000 francs et de 21,6 % à 17 % au-delà. Il s'agit de taux inférieurs aux autres cantons romands pour la première tranche. Les taux réels seront encore plus bas en raison des déductions prévues par la RFFA. Vu que la majorité des PME ne paient pas d'impôt sur le bénéfice, ce sont donc quelques grandes entreprises qui vont en bénéficier au seul profit de leurs actionnaires. Les pertes de recettes pour le Canton et les communes sont estimées à 120 millions par année par les autorités. Il s'agit exactement du montant des économies prévues par le programme d'austérité du gouvernement lancé en 2015.

L'État a prévu des compensations sociales (38 millions, notamment pour les crèches) pour faire avaler la pilule. Le compromis qu'il prend pour modèle est celui qui avait été élaboré par les autorités vaudoises pour atténuer à la marge la 3^e réforme de l'imposition des entreprises, dans le but d'obtenir le soutien du... Parti socialiste. Fonder sa politique sur des *deals* avec la droite brouille les repères, ce qui compliquera la campagne de votation. Mais, pour le moment, la priorité est de faire aboutir le référendum.

Avec la crise qui s'installe, les collectivités publiques ont plus que jamais besoin de moyens et cette réforme va les réduire. 3000 signatures sont à récolter jusqu'au 31 août.

NW

DÉCLARATION FINALE DE LA CONFÉRENCE ÉCOSOCIALISTE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

La conférence écosocialiste pour la justice climatique 2020, co-organisée par solidarités, le Mouvement pour le socialisme (Suisse) et Aufbruch für eine ökosozialistische Alternative (Autriche) notamment, s'est tenue en ligne du 26 au 28 juin. Nous en publions ici la déclaration finale.

La pandémie du Covid-19 a révélé la fragilité de l'économie mondiale néolibérale. Nous devons ainsi faire face à une nouvelle vague d'austérité et de chômage, alors que les gouvernements défendant les intérêts des entreprises augmentent les impôts et réduisent les dépenses de l'État, comme ils l'ont fait après le krach financier de 2008.

Tout ceci se déroule dans le contexte de l'effondrement imminent des écosystèmes mondiaux causé par une surproduction impitoyable, un agrobusiness vorace et l'exploitation délibérée d'hydrocarbures bon marché et polluants pour le profit des entreprises.

Nous devons remettre en question ce mode de production capitaliste, fondé sur la croissance et la consommation.

Les mesures contre la crise climatique doivent tenir compte du fait que les femmes, les personnes non blanches et la classe ouvrière en général sont touchées de manière disproportionnée par les crises combinées de la pandémie, de l'économie et de la destruction de nos écosystèmes.

Produisons moins, partageons mieux, décidons ensemble!

Si nous ne nous mobilisons pas maintenant, dans ces dix prochaines années, le réchauffement climatique deviendra irréversible, ce qui entraînera une détérioration rapide de la santé et du niveau de vie de la plupart des habitant.e-s de la planète. C'est pourquoi nous avons besoin d'un mouvement de

masse à l'échelle mondiale, pour obliger les gouvernements à empêcher une augmentation de la température moyenne à la surface de la planète au-delà de 1,5 °C d'ici 2030.

Face aux intérêts économiques particuliers qui cherchent à empêcher la réalisation de cet objectif, nous devons construire un mouvement populaire suffisamment puissant pour changer le système.

Nos revendications immédiates

Un tel mouvement international implique des objectifs précis. Nos revendications immédiates incluent notamment :

→ Le contrôle démocratique et l'appropriation publique de toutes les industries destructrices (comme l'industrie des combustibles fossiles), ainsi que leur conversion immédiate à des sources d'énergie renouvelables. Les travailleurs.euses de ces secteurs devront pouvoir exercer leurs compétences et leur créativité pour la production de services et produits utiles et durables. Les industries de l'armement doivent être démantelées et converties en productions purement civiles et pacifiques. Enfin, un programme de reconversion doit garantir le plein emploi avec une réduction et un partage égal du temps de travail.

→ L'arrêt immédiat de toutes les subventions d'État aux industries aériennes et automobiles, et l'introduction de taxes punitives sur les émissions de carbone et les pollueurs. Nous nous battons

pour une socialisation des compagnies aériennes et de l'industrie automobile, leur démantèlement drastique, leur conversion et enfin leur intégration dans un système de transport public abordable et durable. En outre, il est urgent de mettre en place des systèmes de transport urbain gratuits.

→ Un plan d'urgence international coordonné au niveau des États, des villes et des villages, pour une transition globale vers une économie neutre en carbone et équilibrée sur le plan écologique. Ce plan doit être élaboré via l'auto-organisation et la mobilisation de masse des travailleurs.euses, des paysan.ne-s, des femmes et des peuples indigènes. Il doit notamment inclure la conversion de l'agro-industrie et de l'élevage intensif en un système de production alimentaire écologique et durable.

→ Une transformation écosocialiste doit inclure la socialisation du travail de soin aux proches, et sa répartition équitable au sein de la société. Des emplois écologiquement durables doivent être créés dans les domaines de la santé et des soins gratuits et universels, du logement, de l'éducation et des services socialement utiles.

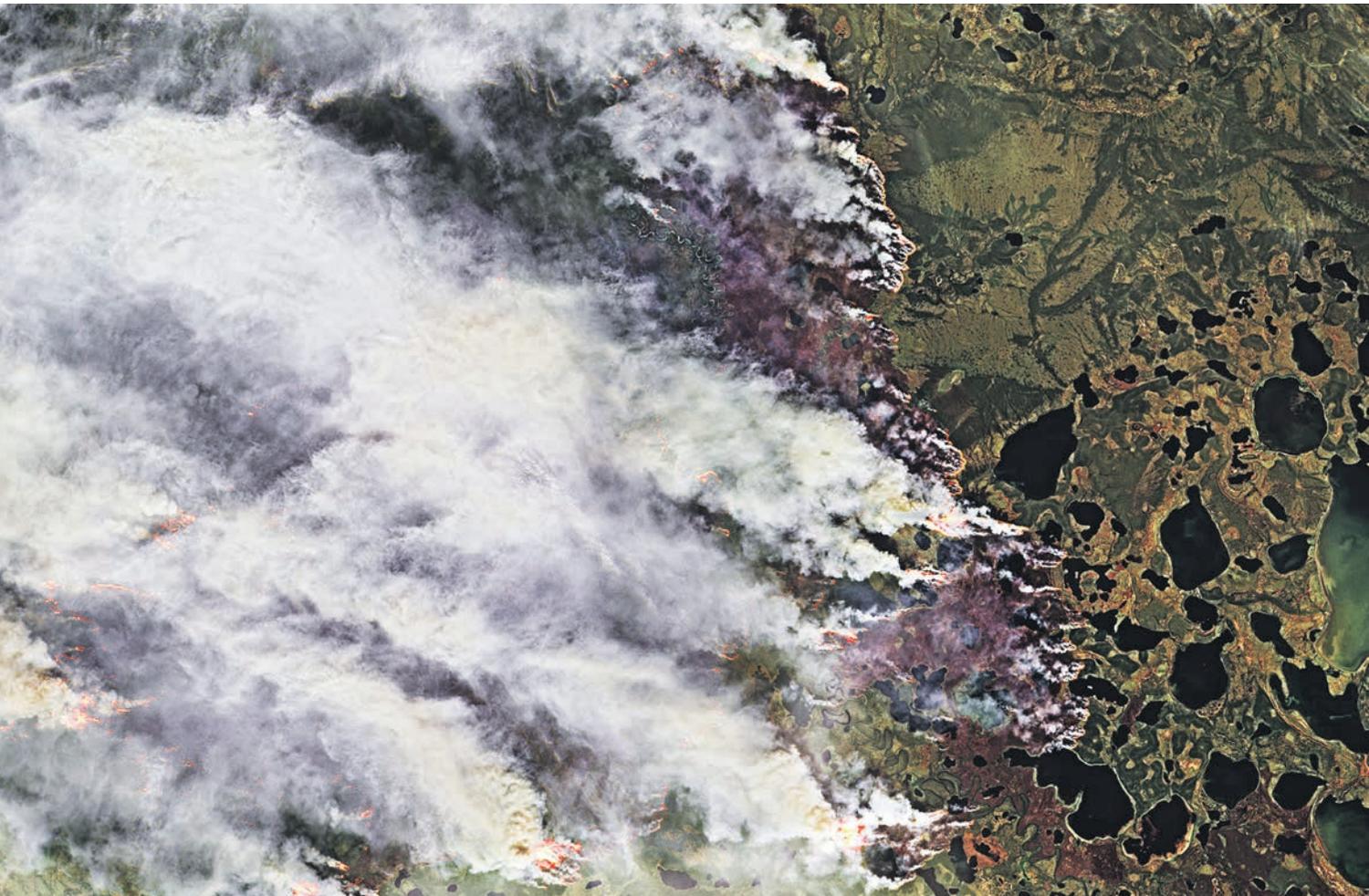
→ L'annulation immédiate de toutes les dettes, en particulier celles des pays du Sud global et de la périphérie. Les banques internationales et le commerce financier doivent être taxés pour financer un programme de conversion écologique dans



le Sud global, en réparation de l'esclavage, du colonialisme et de la destruction écologique causés par l'industrialisation occidentale. La mondialisation économico-financière doit être remplacée par des relations économiques sociales et environnementales entre le Nord et le Sud. Dans cette perspective, notre écosocialisme est solidaire des mouvements populaires du Sud mondial qui luttent contre le néolibéralisme et qui affirment une souveraineté populaire et démocratique.

→ La socialisation de l'industrie bancaire et financière, et son remplacement par un service bancaire public, géré démocratiquement pour l'investissement dans des plans d'urgence de projets écologiquement durables et socialement justes.

Les mots et les bonnes intentions ne suffisent plus. Le capitalisme est littéralement en train de tuer la planète. Un changement de système au niveau continental et mondial est nécessaire. Nous avons besoin d'une alternative radicale, anticapitaliste, écologique, féministe, internationaliste et antiraciste qui place les gens



Feux au nord du cercle polaire en Yakoutie (nord-est de la Sibérie), 23 juin 2020. La région arctique de la Russie connaît des températures bien au-dessus de la normale et le nombre de feux est en augmentation rapide, détruisant notamment des tourbières. Au niveau mondial, celles-ci stockent autant de CO₂ que l'ensemble des forêts de la planète.

et la planète avant les profits privés. L'écosocialisme offre une alternative au système capitaliste et un avenir pour lequel il vaut la peine de se battre.

Une action commune et décisive: les prochaines étapes

La mobilisation massive des populations est nécessaire pour arrêter la crise climatique. C'est pourquoi il est nécessaire de construire un mouvement international contre la destruction de l'environnement par le capitalisme.

Nous pensons que le mouvement international pour la justice climatique devrait s'accorder sur des campagnes de masse com-

munes dans un avenir immédiat, dans le but de réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre. À cette fin, nous nous attèlerons à promouvoir un dialogue entre le mouvement pour la justice climatique, les syndicats et les mouvements sociaux progressistes. En effet, la protection du climat, la protection de la santé des personnes et les intérêts des travailleurs pour des emplois décents et significatifs doivent pouvoir trouver une expression commune.

Nous soutenons donc la mobilisation pour des manifestations de masse à Glasgow et ailleurs en lien avec la COP26 de novembre 2021. Nous soutenons également les initiatives pour une journée mondiale

d'action et de mobilisation pour la justice climatique à l'automne 2020.

Nous affirmons que le mouvement pour la justice climatique, les organisations progressistes et les syndicats doivent discuter du lancement de vastes campagnes internationales:

- Pour la réduction massive de l'élevage intensif et de l'industrie de transformation de la viande, en défendant par contraste le développement de l'agriculture biologique et de l'industrie alimentaire durable.
- Pour la socialisation des transports, en particulier de toutes les compagnies aériennes et de l'industrie aéronautique et auto-

mobile, et pour leur conversion dans la production de systèmes de transport public gratuits/à bas prix et des produits socialement utiles, qui soient durables sur le plan environnemental.

Enfin, nous convenons de nous retrouver physiquement en 2021, pour poursuivre le travail de cette conférence écosocialiste pour la justice climatique et développer notre programme d'action et notre alternative écosocialiste.

**Stoppons la hausse à 1,5°C!
Faisons passer les gens et la planète avant les profits!
Luttons pour une alternative écosocialiste!** ■

UNE CONFÉRENCE DIGITALE RICHE EN DÉBATS

Initialement, la conférence devait avoir lieu à Bâle et visait à aboutir à un manifeste écosocialiste. La crise sanitaire a évidemment modifié le cours des événements, et nous a poussé-e-s à organiser cet événement en ligne. Cela a permis à des camarades d'Amérique

latine, mais aussi du Royaume-Uni, d'Irlande ou encore des États-Unis d'y prendre part.

Une centaine de participant-e-s ont ainsi pu discuter en ligne d'enjeux essentiels à la construction d'un mouvement écosocialiste, tels que la reconversion industrielle, les liens

avec les mouvements populaires du Sud global, l'agriculture et les transports, la répartition du travail de *care*, ou encore les systèmes de santé publique. Ces différents ateliers visaient à élaborer des revendications pouvant être portées au sein des mouvements sociaux.

Compte tenu de la difficulté de débattre collectivement des différentes revendications et de leur articulation, nous avons renoncé pour l'instant à élaborer un manifeste complet. Les revendications sont néanmoins publiées sur notre site internet. Les discussions ne font donc que commencer, rejoignez-nous pour l'organisation d'une conférence physique en 2021!

Anouk Essyad ■

L'EXPLOITATION CACHÉE

Les conditions de travail dans l'agriculture restent souvent ignorées, alors qu'il s'agit d'une activité essentielle pour le bien-être de la population. Cette activité est réalisée par un pourcentage toujours plus élevé de salarié-e-s migrant-e-s, souvent saisonniers-ères.



La recherche intitulée *Travailleurs et travailleuses agricoles à la peine*, de la Plateforme pour une agriculture socialement durable, tombe à pic. Les études sur l'agriculture et les conditions de travail des employé-e-s en Suisse sont en effet rares. Nous connaissons mieux la situation qui prévaut dans des régions du sud de l'Italie ou de l'Espagne, où les fruits et légumes que nous consommons sont cultivés dans des conditions de semi-esclavage.

Cette recherche comble ce déséquilibre, en mettant en lumière plusieurs aspects ignorés jusqu'à aujourd'hui du contexte suisse, comme les disparités importantes des conditions de travail des salarié-e-s agricoles selon les cantons. Si cette étude se concentre principalement sur la période 2000-2018 et sur 9 cantons, ses conclusions s'appliquent à l'ensemble du pays.

Travail effréné

En moins de 20 ans, le secteur agricole, dans les 9 cantons étudiés, a perdu plus de 30 000 personnes actives (soit l'équivalent de la ville de Sion). En l'espace d'un siècle, l'ensemble des personnes actives dans l'agriculture suisse est passé de 25 % de la population active à moins de 3 %. La répartition entre hommes et femmes y est respectivement de 63,5 % et 36,5 %.

Quant au salaire, il atteint en moyenne 14 francs bruts de l'heure. Le salaire moyen dans le domaine agricole représente la moitié du revenu médian des secteurs secondaire et tertiaire.

Le temps de travail est également particulièrement élevé, puisque les salarié-e-s agricoles triment en moyenne 53 heures par semaine. Dans certains cantons, le contrat-type de travail permet de travailler jusqu'à 66 h. À Genève, il est de 45 h. Les travailleuses-euses

peuvent être tenu-e-s, « en cas de nécessité », d'effectuer des heures en plus à la demande de l'employeur-euse et ce sans demande d'autorisation ni limite.

Grands distributeurs, grands profiteurs

La main-d'œuvre faisant partie de la famille de l'exploitant-e connaît également un déclin. Le secteur agricole délaisse la structure d'exploitation familiale vers une agriculture de type industriel, recourant à des travailleuses-euses externes à la famille. En Suisse, trois exploitations agricoles disparaissent chaque jour depuis 2000, soit près de 30 %, principalement à cause de la politique de libre-échange agricole pratiquée par les autorités fédérales. On assiste donc à un changement important du type d'exploitation : les exploitations de moins de 20 hectares ont toutes diminué leur importance sur l'échiquier agricole.

La paysannerie suisse est fortement subventionnée et surendettée. Les collectivités publiques jouent un rôle fondamental dans le soutien de l'agriculture en Suisse. La Suisse est le pays qui subventionne le plus fortement son agriculture en comparaison des États membres de l'UE. Mais si nous regardons plus en détail cette subvention, nous constatons que seulement la moitié des 3,6 milliards (2018) profite réellement aux acteurs et actrices de la paysannerie, l'autre moitié étant accaparée par les grandes chaînes de transformation et de distribution. La paysannerie suisse souffre d'un endettement chronique qui ne cesse de s'aggraver.

Sur chaque franc dépensé pour les produits agricoles chez les grands distributeurs, 32 centimes seulement reviennent aux productrices et producteurs. Les acteurs de la grande distribution jouent un rôle central dans la redistribution des richesses issues de la production agricole suisse. Coop et Migros représentent à eux deux près de 50 % du marché du détail des denrées alimentaires, avec de pics à presque 80 % pour certains produits. L'écrasement des prix dans la grande distribution implique une diminution des revenus des agriculteurs et agricultrices, puis par ricochet, de ceux des travailleuses-euses agricoles qui se trouvent en bout de chaîne. En dernier ressort, ce sont donc bien les salarié-e-s agricoles qui font les frais de la politique des grandes enseignes.

Une amélioration nécessaire des conditions de travail

Si nous voulons une agriculture écologique et sociale, avec des salaires dignes et corrects pour les travailleuses-eurs et les petit-e-s producteurs-trices, les modes de production, distribution et consommation doivent changer radicalement. Il est impératif de s'attaquer aux privilèges de grands centres de distribution (notamment, mais pas seulement, la Coop et la Migros) et des grands propriétaires. Malgré la concentration parcellaire, de nouvelles coopératives agricoles sont en train de voir le jour et de jeunes paysan-ne-s demandent l'accès à la terre. Aujourd'hui plus que jamais, la gauche radicale doit s'emparer de la question paysanne et tisser des liens avec ce milieu pour une agriculture au service des besoins des classes populaires.

Philippe Sauvin
Membre de la Plateforme pour une agriculture socialement durable

LA REPRÉSENTATION DES COMMUNAUTÉS MARGINALISÉES COMPTE

Disclosure, documentaire de Sam Feder sorti en juin sur Netflix, revient sur la représentation des personnes trans* dans le cinéma et la télévision. Faisant le choix d'impliquer essentiellement des personnes trans*, le réalisateur propose une analyse complexe de la visibilité trans*.

En reprenant l'idée, issue des *cultural studies*, que les représentations ont aussi pour but d'expliquer au public comment réagir face à une personne trans*, ce documentaire essentiel met en lumière les conséquences de ces images. Que penser, par exemple, de cette scène d'*Ace Ventura Pet Detective*, où Jim Carrey cherche désespérément à se faire vomir après avoir découvert que la cible de son désir était une femme trans*? On peut également citer le trope fameux de la personne transgenre comme tueur-euse psychopathe (*Psychose*

par exemple). Cette incarnation ultime de la menace prend souvent une forme moins extrême: celle des personnes trans* qui ne parlent pas de leur transidentité à leurs partenaires romantiques, s'exposant ainsi à des violences présentées comme légitimes lorsqu'elle est révélée.

Toutes ces représentations finissent par construire un discours, largement accepté, de ce qu'est une personne trans*. Elles indiquent comment « nous », personnes « normales » devrions réagir face à ces personnes. Les militant·x·e·s trans* font le lien

entre ces portraits, qui créent la peur, le dégoût et une curiosité malsaine, et les violences subies par cette communauté marginalisée.

En effet, malgré cette visibilité accrue, les meurtres de femmes trans non blanches se succèdent à un rythme effréné. Selon Human Rights Campaign, on compte déjà 18 meurtres de personnes trans majoritairement non blanches en 2020. On assiste également, depuis le milieu des années 2010, à une offensive majeure des réactionnaires en tout genre, aux États-Unis et ailleurs. Pensons par

exemple aux fameuses *Bathroom Bills*, qui visaient à exclure les personnes non cisgenres des toilettes publiques lorsqu'elles ne se conformaient pas à leur sexe attribué à la naissance.

Militer activement, en tant que créateurs·trices et consommateurs·trices, pour des contenus culturels présentant une image complexifiée et humanisante des personnes trans* est donc nécessaire, aussi bien dans une perspective d'empouvoirement que de lutte. Néanmoins, beaucoup expriment l'idée qu'une bonne représentation n'est pas suffisante. Premièrement, une visibilité accrue ne suffit pas pour changer la nature de la représentation. En effet, porter aux nues quelques personnes trans*, n'empêche pas que, aux États-Unis et ailleurs, les personnes trans* restent incroyablement opprimées et marginalisées.

Comme le rappelle Laverne Cox dans une interview, il ne faut pas se laisser abuser par la stratégie des dominant·e·s, c'est-à-dire diviser pour mieux régner. Au contraire, nous devons lutter pour l'émancipation de toutes et tous, notamment en travaillant sur la dimension matérielle de la transphobie.

Maimouna Mayoraz

EN MÉMOIRE DE SARAH HEGAZI, MILITANTE QUEER



À l'initiative de militant·e·s de solidarités et avec le soutien de quelques organisations (Geneva Pride, UN Global et Coalition des lesbiennes africaines), un rassemblement a été organisé le 26 juin dernier à Genève en mémoire de Sarah Hegazi, une militante égyptienne queer et issue de la gauche radicale, décédée le 14 juin 2020. De nombreuses commémorations similaires ont eu lieu à travers le monde.

Sarah Hegazi était l'une des activistes qui avaient soulevé le drapeau arc-en-ciel lors d'un concert du groupe libanais Mashrou' Leila au Caire en septembre 2017 (*solidarités* n°315). À la suite de cette action, elle avait été emprisonnée, torturée et harcelée par les autorités égyptiennes. Forcée à l'exil au Canada, elle a décidé de quitter ce monde. Ses derniers mots ont été:

« À mes frères et sœurs – j'ai essayé de trouver la rédemption et j'ai échoué, pardonnez-moi. Pour mes amis – l'expérience a

été difficile et je suis trop faible pour y résister, pardonnez-moi. Pour le monde - vous avez été cruel dans une large mesure, mais je vous pardonne ».

La disparition de Sarah Hegazi n'est pas le fruit d'une simple histoire individuelle tragique, mais bien le résultat des politiques oppressives et répressives de l'État autoritaire égyptien qui traque et opprime les défenseurs·euses des droits humains, les progressistes, les féministes, les militant·e·s pour les droits sexuels et les membres des communautés LGBTQI+. C'est dans ce contexte que l'arrestation et les tortures auxquelles Sarah a été soumise participent d'un système patriarcal et homophobe.

Sarah avait dit à ses ami·e·s: « je ne me suis jamais sentie aussi vivante que pendant la révolution ». Il nous appartient de faire vivre sa mémoire en poursuivant la lutte pour abolir les systèmes d'oppression et d'exploitation qui nous gouvernent.

JD



Mohammed Mhawishh

Plus de 100 000 personnes ont manifesté à Gaza ce mercredi 1^{er} juillet.

International **Palestine**

NON À L'ANNEXION DES TERRITOIRES OCCUPÉS

Le gouvernement israélien promet, avec le soutien de l'administration Trump et le silence complice de l'Union européenne, d'engager dès le 1^{er} juillet l'annexion d'une grande partie des territoires palestiniens occupés de Cisjordanie en violation flagrante du droit international.

Cette annexion s'inscrit dans la mise en œuvre du plan étasunien présenté comme « *le deal du siècle* » en janvier 2020, qui prévoit une solution à « deux États », mais dans laquelle l'État palestinien démilitarisé serait établi sur un territoire réduit, sans Jérusalem-Est pour capitale et à certaines conditions (*solidarités* n° 363). Ce plan est rejeté en bloc par toutes les parties palestiniennes. La Ligue des États arabes a condamné ce plan, mais les processus de normalisations entre Israël et plusieurs pays de la région, en particulier des monarchies du Golfe, se poursuivent.

Plaine agricole militarisée aux ressources aquifères, la vallée du Jourdain qu'Israël souhaite annexer est une langue de terre stratégique comptant pour environ 30 % de la Cisjordanie occupée (hors Jérusalem-Est) et située le long de la frontière jordanienne. Elle est également convoitée pour son industrie agricole et ses ressources

en eau dans cette région semi-désertique. C'est dans cette vallée que les autorités israéliennes ont conduit le plus de démolitions depuis 2009, détruisant environ 2400 constructions de Palestiniens.

Le gouvernement israélien a très clairement annoncé que les Palestiniens vivant dans les zones qu'il annexera ne recevront pas la citoyenneté et auront un statut inférieur. Ce constat rappelle que l'apartheid existe déjà au travers d'un réseau d'infrastructures, de lois et de pratiques discriminatoires.

Environ 10 000 des 450 000 colon-e-s israélien-ne-s établi-e-s en Cisjordanie occupée (trois fois plus que lors de la signature des accords d'Oslo) et 65 000 Palestiniens vivent dans la vallée du Jourdain. À Jéricho, des manifestations populaires massives ont lieu depuis le 19 juin sous les slogans « *Pas d'État palestinien sans la vallée du Jourdain* » ou « *La Palestine n'est pas à vendre* ». À noter éga-

lement, une manifestation de six mille personnes le samedi 2 dans la ville de Tel-Aviv – Israélien-ne-s et Palestinien-ne-s de citoyenneté israélienne – pour contester le plan d'annexion du gouvernement israélien.

L'État colonial et d'apartheid d'Israël considère cette plaine, coincée entre deux massifs désertiques, comme essentielle à sa sécurité, car elle lui permet de limiter les frontières des territoires occupés palestiniens et donc de possibles infiltrations. Par ailleurs, l'armée d'occupation israélienne lui voit une fonction de zone tampon, peu peuplée, en cas d'attaques terrestres de ses voisins.

La majeure partie de la vallée du Jourdain est déjà administrée par les forces d'occupation d'Israël. Elle fait partie de la zone dite C de la Cisjordanie, selon les accords d'Oslo qui encadrent les relations entre l'Autorité palestinienne et l'État israélien depuis les années 1990. La zone C, sous contrôle civil

et sécuritaire israélien, compte pour environ 60 % de l'ensemble du territoire de la Cisjordanie.

Un projet: expulser les Palestiniens

Pour l'État israélien, les colonies annexées, illégales au niveau du droit international, deviendraient des localités d'Israël, et c'est là tout le problème. Israël compléterait finalement son annexion de la Cisjordanie en construisant des colonies illégales sur des terres volées, les incorporant à son propre territoire. Des organismes internationaux pourraient dénoncer, mais elles auraient rapidement le même statut que Jérusalem-Est, et Israël aurait les mains libres. Les résident-e-s de Jérusalem-Est ne disposent que de droits partiels, très souvent bafoués, et avec pour objectif final pour les autorités israéliennes d'encourager un départ des populations locales palestiniennes.

Netanyahou entend officialiser l'annexion de certaines parties de la Cisjordanie, sans les Palestiniens qui y vivent. C'est son scénario rêvé. Cette mesure ne pourra que renforcer l'exclusion des Palestiniens en légalisant une modification par la force des frontières par un transfert des populations (condamné par le droit international) ou par la légalisation du régime d'apartheid existant déjà de fait.

L'exclusion et le contrôle ont toujours été les caractéristiques essentielles du sionisme depuis sa fondation, les éléments constitutifs de la géographie du pays. L'objectif d'un pays exclusivement juif hébergeant d'autres groupes a mené à la réalité d'une oppression sans fin pour les populations palestiniennes. Le sionisme ne leur a offert qu'une alternative au régime d'apartheid et colonial: l'expulsion et l'exil. Netanyahou a déclaré l'année dernière qu'« *Israël n'est pas un État pour tous ses citoyens* », tandis que le « *deal du siècle* » étasunien a proposé le transfert des populations palestiniennes vers une future entité étatique palestinienne.

Ces déclarations annexionnistes de larges portions de la Cisjordanie, territoire palestinien occupé par l'État d'Israël depuis 53 ans, représentent une nouvelle vague du nettoyage ethnique qu'opère le colonisateur israélien à l'encontre du peuple palestinien depuis 1948.

Joseph Daher

AU CROISEMENT DES INCERTITUDES

La Chine de Xi Jinping est confrontée à des incertitudes intérieures aussi bien qu'extérieures. Sa réaction actuelle conduit à une escalade des tensions, sur fond de menaces de relocalisations économiques.

La publication par le Département d'État étatsunien d'une liste d'entreprises chinoises, décrites comme menaçant la sécurité des États-Unis, est le dernier épisode de la guerre commerciale engagée par Trump contre les importations chinoises.

Pour ces sociétés, le risque est la perte de marchés importants sur le plan international. Le cas de Huawei, fabricant d'équipements de télécommunication, est ainsi élargi à d'autres secteurs industriels. Les USA pourront ainsi contraindre tous les clients étatsuniens de cette liste à renoncer à des commandes.

Affaibli sur le plan intérieur, Trump a impérativement besoin d'épouvantails pour électriser sa base en vue de sa réélection. Découpler l'économie étatsunienne des fournitures et des commandes chinoises est aujourd'hui impossible. Le déficit de la balance commerciale étatsunienne est tel qu'il ne peut être comblé par un rapatriement industriel à court terme. La guerre commerciale vise surtout à entraver l'industrie chinoise en lui fermant des marchés de la haute technologie. Car la Chine, malgré tous ses progrès scientifiques, est encore en retard dans certains secteurs clés de l'électronique et des semi-conducteurs. Ces secteurs sont dominés par des sociétés basées à Taiwan et en Corée du Sud (Samsung).

La rupture spectaculaire des discussions entre les deux Corée fait partie de ce jeu de pressions. En détruisant ouvertement l'édifice qui accueillait les délégations de négociation, la Chine, par l'intermédiaire de Pyongyang, envoie un avertissement.

Pas d'apaisement à Hong Kong

Après les mobilisations de 2019, dont les manifestations du 9 et

16 juin qui avaient rassemblé 1 et 2 millions de manifestant-e-s à Hong Kong, la reprise en main est à l'ordre du jour. Profitant de la situation sanitaire, l'Assemblée nationale populaire propose d'assimiler toute contestation de l'autorité de Pékin à des actes terroristes par une loi visant « à sauvegarder la sécurité nationale ». L'objectif est de dissuader la reprise des mobilisations de masse et d'isoler les courants les plus déterminés du reste de la population. Cela signifierait la fin du « haut degré d'autonomie » promis en 1997 lors de la rétrocession de Hong Kong.

Dès lors, les confrontations deviendront inévitables et la répression accrue, avec la possibilité d'une irruption des forces policières et armées chinoises. Ce geste d'hostilité sans précédent est inquiétant et constitue un désaveu des autorités locales de Hong Kong.

Hong Kong, 1^{er} juillet 2020.

Les premières arrestations ont commencé à un jour après l'adoption de la loi sur la sécurité.

Studio Incendo



L'extension de l'hégémonie chinoise a rencontré l'opposition active de l'Inde. Des projets d'investissement dans quelques pays d'Asie ont été freinés ou annulés par la pression de l'autre grande puissance asiatique. Le nationalisme indien de Modi se nourrit aussi de la crainte de l'expansion chinoise. Le conflit n'est pas seulement politique et économique. Les deux pays sont en guerre de faible intensité sur leur frontière commune et se disputent des territoires. Un affrontement meurtrier entre les deux armées s'est déroulé début juin.

La gestion de la crise sanitaire a globalement affaibli la position de la Chine. La diplomatie du masque n'a pas empêché les critiques sur l'attitude des autorités politiques (manipulation des chiffres, soumission du corps médical). Xi Jinping a encore renforcé l'emprise de l'appareil politique du PCC sur l'ensemble de la société et stimulé le nationalisme.

Dans son rapport devant la 13^e Assemblée du peuple en mai, le gouvernement a renoncé à présenter un chiffre de croissance pour cette année, alors qu'elle a reculé de 6,8% au premier trimestre. Cette absence de prévision reflète les difficultés économiques internes. Sur le plan intérieur, un plan de relance équivalent à 481 milliards d'euros a été approuvé.

Quelles relocalisations ?

Durant la crise du Covid-19, la dépendance de nombreux secteurs de la production vis-à-vis de l'industrie chinoise a été dénoncée. La relocalisation est devenue un sujet dans certains pays. Le Japon a commencé à subventionner des départs de la Chine. La Corée du Sud, quatrième économie asiatique, fait de même. Or Pékin est son premier partenaire commercial.

Pour les capitalistes, le dilemme est : faut-il continuer à produire en Chine, au bénéfice de conditions favorables (faibles salaires, « paix sociale », niveau de formation), et s'exposer aux sanctions américaines et aux droits de douane ou exploiter cette situation pour reconstruire un appareil productif en profitant de subventions publiques et de formes de protectionnisme. Dans ce cas, des rétorsions chinoises pourraient se produire, au niveau économique mais aussi militaire. Le budget militaire chinois pour 2020 a été augmenté de 6,6%.

José Sanchez

COMPTER LES SOUS PLUTÔT QUE LES MORT·E·S

Le Covid-19 s'est abattu sur un système de santé déjà très affaibli par des années de restriction budgétaire. Les économies entreprises par l'État ont un coût : humain et non financier.

Pour pouvoir admettre en réanimation des centaines de malades du Covid-19, tous les hôpitaux français ont été réorganisés en 24 heures. Mais de nombreuses personnes âgées n'ont pas été admises, des patient·e·s atteint·e·s de diverses pathologies ont dû attendre pour être soignées. Seul un confinement total de deux mois a permis d'éviter que le système hospitalier ne se retrouve totalement dépassé.

Des soignant·e·s démuni·e·s de toute protection, dans les premiers jours, ont travaillé avec abnégation et des centaines d'entre elles-eux ont été contaminé·e·s.

Dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), où le manque de personnel est catastrophique depuis des années, le personnel s'est trouvé totalement démuni face à l'épidémie : manque durable de protections individuelles, pas de remplaçant·e·s pour les agent·e·s malades, détresse des résident·e·s confiné·e·s dans leur solitude. Au final plus de la moitié des décès dûs au Covid-19 en France sont recensés au sein des EHPAD.

Mobilisations réprimées

Au sortir de cette crise, les mobilisations de membres du personnel hospitalier, travaillant dans tous les secteurs, ont été massives à travers tout le pays.

Le gouvernement a réuni les syndicats au ministère de la Santé pour organiser un simulacre de négociation qui ont accouché d'une enveloppe de 6 milliards d'euros pour le public et les cliniques privées. Les syndicats et les collectifs sont loin d'être satisfaits par ces annonces. La CGT santé estime les besoins à 57 milliards d'euros, dont 32 milliards pour la santé publique.

Paola Breizh



Manifestation du 16 juin 2020 à Paris

Pour FO, il faut au minimum 9 milliards d'euros pour augmenter de 300 euros nets les salaires actuels. SUD Santé juge qu'aucun de ses préalables n'a été satisfait : 300 € pour toutes et tous, réouverture des lits là où l'on a trop fermé ainsi que des hôpitaux de proximité, 100 000 embauches dans les hôpitaux publics et 200 000 dans les EHPAD.

Dans les faits, à l'hôpital public, c'est aujourd'hui le retour à l'anormal. Des soignant·e·s, applaudis il y a quelques semaines, sont victimes de la répression de leur direction comme à l'hôpital du Rouvray, à côté de Rouen, ou de celle de l'État comme Farida, infirmière mise en garde à vue à l'issue de la manifestation parisienne du 16 juin dernier et qui sera jugée en septembre prochain. Des huis-

siers sont chargés de surveiller le personnel qui manifeste devant l'hôpital Avicenne à Bobigny en Seine-Saint-Denis. Des lits continuent d'être supprimés, comme à l'hôpital de Besançon. Le personnel manque partout.

En fait, l'État continue de compter les sous. En lâchant des petites augmentations de salaires, il tente de casser la mobilisation naissante dans les hôpitaux. Va-t-il réussir ? La prochaine étape de la mobilisation est prévue à Paris le 14 juillet, où une manifestation est appelée par les collectifs de soignant·e·s, de médecins et par les syndicats en réponse à la provocation du gouvernement qui veut rendre hommage aux soignant·e·s le jour de la fête nationale.

NPA Secteur Santé

LA SANTÉ AU CŒUR DES MOBILISATIONS

Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs-euses de la santé étaient en grève le 18 juin en Tunisie pour réclamer une amélioration de la gestion de l'hôpital public, plus d'investissements et de meilleures conditions de travail.

La grève a été lancée dans tous les hôpitaux publics du pays à l'appel de la centrale syndicale, l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Seules les urgences fonctionnaient.

Infirmier·e·s et technicien·ne·s se sont rassemblé·e·s devant le ministère de la Santé, brandissant des banderoles où l'on pouvait lire « La santé publique est une richesse nationale » ou encore « Les professionnels ne reculeront pas ».

Les dispositions actuelles, communes à tou·te·s les fonctionnaires, ne permettent pas d'organiser le travail d'une façon spécifique dans la santé, ni de rémunérer certaines heures supplémentaires, déplorent les travailleurs-euses. Les hôpitaux publics tunisiens pâtissent d'un manque de moyens et de défaillances de gestion, alors que l'État a soutenu le développement du lucratif secteur privé.

En même temps, dans la ville de Tataouine dans le sud du pays, des manifestations massives ont eu lieu pour dénoncer la marginalisation et la misère que subissent les habitant·e·s. Le taux de chômage atteint 30 %, le double de la moyenne nationale. Ils-elles exigent l'application de l'accord obtenu en 2017 sous la médiation de l'UGTT après des mois de résistances populaires pour réclamer des emplois et des investissements pour la région. En vertu de cet accord, l'État tunisien s'était engagé à investir 27 millions d'euros chaque année. Les manifestant·e·s ont subi une répression féroce des forces de sécurité tunisiennes, qui ont arrêté de nombreux jeunes protestataires, dont leur porte-parole Tarek Haddad. JD

CONFINÉ·E·S EN JOUANT AU CAPITALISME APAISÉ

Le jeu vidéo *Animal Crossing*, sorti en plein confinement, connaît un succès retentissant. Ce dernier s'explique par l'aspect relaxant d'un jeu qui offre l'expérience d'une île déserte. Déserte mais pas sans marché.

Animal Crossing s'est vendu à près de 12 millions d'exemplaires pour le seul mois de mars. Il faut dire qu'il tombait à pic. Alors que des millions de personnes se retrouvaient confinées chez elles, dans un climat social et émotionnel pesant, *Animal Crossing* propose à chacun·e de concevoir sa propre île déserte, qu'il pourra décorer et même remodeler afin de profiter de sa propre échappatoire numérique idyllique.

Le jeu est relaxant car aucune forme de conflit ou de difficulté n'y existe. Chacun·e peut aller à son rythme sans risquer que sa maison s'écroule ou que l'île soit envahie. Le jeu offre une routine rassurante. Chaque jour, on prend un moment pour pêcher, arroser des plantes, etc. La liberté d'ac-

tion du jeu a également rendu possible de multiples appropriations : de l'organisation de manifestations (pro-démocratie, gilets jaunes, etc.) à la visite de musées virtuels.

Dettes et spéculation

Animal Crossing ne se base donc pas sur la concurrence et la performance. Il affiche une innocence complète jusque dans l'apparence des villageois·e·s : des animaux tout mignons. Pourtant, y jouer à n'est pas si innocent que cela.

Le jeu introduit en effet des mécanismes capitalistes. Chaque construction implique de contracter une dette envers le raton-laveur responsable des infrastructures. Il existe également un système boursier : chaque dimanche, une porce-

lette vient vendre des navets. Le prix de revente de ceux-ci fluctuera durant la semaine. Cet aspect a fait germer différentes initiatives : site calculant le cours probable du navet en fonction des premières fluctuations, accès monnayé à une île où le navet se vend au prix fort. Les modèles de villageois les plus rares constituent une autre denrée s'échangeant contre rétribution. En jouant au capitalisme, on passe ainsi de l'innocence mignonne à la

traite d'êtres humanoïdes numériques.

Au-delà de ces dérives, *Animal Crossing* offre globalement l'expérience d'un capitalisme apaisé où joueurs et joueuses doivent, pour obtenir l'île de leur rêve, contracter des emprunts et boursicoter dans un cadre où n'existe ni intérêts, ni risque de faillite. Un cadre parfait pour naturaliser les pratiques capitalistes.

Pierre Raboud



La courtière de navets

À lire Histoire

SYLVIA PANKHURST, FÉMINISTE, ANTICOLONIALISTE, RÉVOLUTIONNAIRE

Personnalité féministe peu connue, Sylvia Pankhurst enthousiasme par la convergence si moderne des luttes qu'elle a menées.

Sylvia Pankhurst naît en 1882 à Manchester. Sa mère Emmeline est une figure charismatique de la lutte pour le droit de vote des femmes. Son père, avocat et militant socialiste, s'est engagé dès 1870 pour cette cause. Ses sœurs sont également suffragettes. Mais Sylvia ira plus loin, syndicaliste, puis communiste.

En tant que militante féministe, elle a été emprisonnée plusieurs fois, et même torturée par gavage forcé lorsqu'elle a voulu mener une grève de la faim. Lors de ses tournées de conférences aux États-Unis

pour le droit de vote des femmes, elle se sensibilise à la cause des noir·e·s et des peuples autochtones. Elle choisit de s'installer dans un quartier très pauvre de Londres, l'East End. Avec les ouvrières, elle y mène une lutte acharnée pour l'égalité des femmes et contre l'exploitation, s'éloignant de sa famille trop modérée, au féminisme élitaire.

Antimilitariste, tant lors de la guerre de 14-18 que celle de 39-45, elle est cependant du côté des indépendantistes irlandais et des révolutionnaires russes, prenant parti dans le journal qu'elle

dirige, *Dreadnought*. Elle se lance avec tout le poids de son expérience politique dans la lutte révolutionnaire pour l'avènement d'une société sans classes, sans exploitation, sans oppression, sans guerre et sans nationalisme, consciente que les différentes formes de domination sont indissociables les unes des autres. En 1920, elle est condamnée à six mois de prison par la justice anglaise, pour incitation à la sédition.

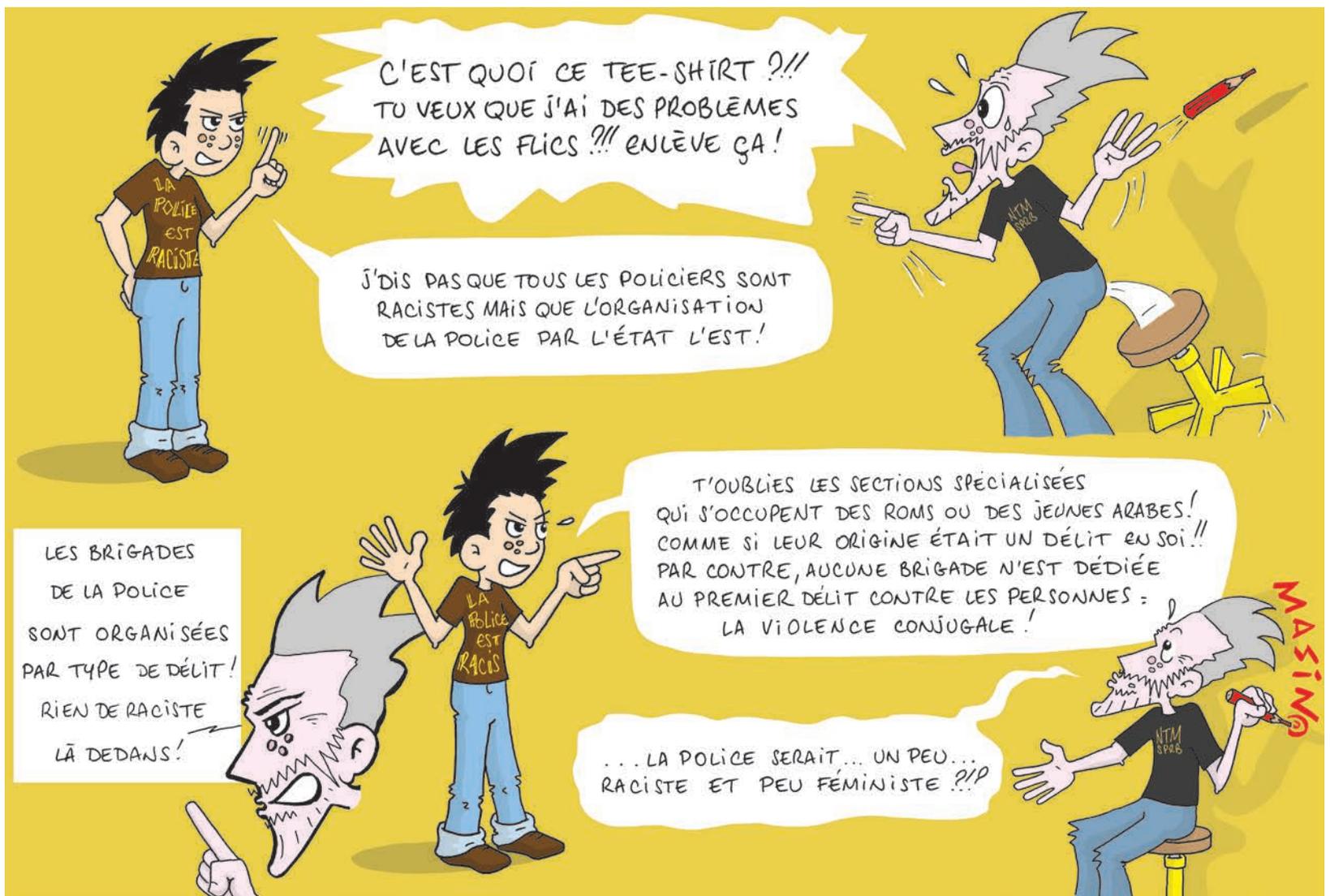
Exclue du parti communiste britannique, isolée politiquement, mais toujours insoumise et comba-

tive, elle se retire à la campagne avec son compagnon, anarchiste italien, et met au monde un fils à 45 ans. Grâce à son combat antifasciste et antiraciste, elle rencontre des résistants éthiopiens qui, après leur victoire contre Mussolini, l'invitent à Addis-Abeba. Elle y fonde le journal *Ethiopian Observer*. C'est là-bas qu'elle finira sa vie : elle y meurt en 1960.

Maryelle Budry



Marie-Hélène Dumas, *Sylvia Pankhurst, féministe, anticolonialiste, révolutionnaire*, Libertalia, 2019



solidarités

371
Sommaire

C'est quoi ce journal?

Abonnements

JAA
CH-1211 Genève 2
P.P. / Journal



Journal solidarités - Case postale 2089 - 1211 GENEVE 2

- 2 Agenda
Delémont'BD hors les murs
- 3 Centres fédéraux d'asile: lieux de non-droit?
- 4 Reprise de l'école: pari gagnant?
Lois antiterroristes: vers un État arbitraire et répressif
- 5 Genève: enfin un geste en faveur des travailleurs-euses précaires
Caserne des Vernets: non à un quartier monstrueux!
Purple Pain
- 6 Parité sur les listes électorales à Neuchâtel: rien n'est gagné
Fribourg contre le racisme
- 7 Plan climat vaudois entre cynisme et *business as usual*
Cadeaux fiscaux combattus en Valais
- 8 Déclaration finale de la conférence écosocialiste pour la justice climatique
- 10 Travailleuses-eurs agricoles en Suisse: l'exploitation cachée
- 11 La représentation des communautés marginalisées compte
En mémoire de Sarah Hegazi, militante queer
- 12 Palestine: non à l'annexion des territoires occupés
- 13 Chine: au croisement des incertitudes
- 14 France: compter les sous plutôt que les mort-e-s
- 15 *Animal Crossing*: confiné-e-s en jouant au capitalisme apaisé
Sylvia Pankhurst, Féministe, anticolonialiste, révolutionnaire

Vous tenez en main le journal de solidarités, mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel. Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement, politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir! Abonnez-vous!

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS!

- Annuel fr. 80
- Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
- Soutien 150
- 3 mois à l'essai gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet: solidarites.ch/abonnement

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

→ solidarités
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40